

FICHE DE POSTE A PROFIL		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2026-008-COORDO REP MARTIGUES
	INTITULE DU POSTE	COORDONNATEUR REP / CHEF DE PROJET OPERATIONNEL (CPO) Education nationale Cité éducative Circonscription Martigues
	PLACE DU POSTE	<p>Coordonnateur REP (Poste à 50%) Secteur collège Paul Eluard, Circonscription Martigues : Le poste de coordonnateur REP est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, IEN Martigues, chef d'établissement du collège P. Eluard et IA-IPR référent.</p> <p>Et</p> <p>Chef de Projet Opérationnel (CPO) Education nationale Cité éducative (Poste à 50%) Cité éducative de Port de Bouc (REP+ Mistral et REP Paul Eluard) : Le poste de CPO est placé sous l'autorité du chef d'établissement du Collège F. Mistral, chef de file de la cité éducative.</p>
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p><i>Circulaire du 4 juin 2014 relative à la refondation de l'éducation prioritaire et circulaire du 3 mai 2017 relative au pilotage de l'éducation prioritaire.</i></p> <p>La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.</p> <p>La fonction de chef de projet opérationnel Education nationale Cité éducative a été créée afin d'assister le chef de file dans ses missions de gouvernance locale de la cité éducative en lien avec la Préfecture et la Ville.</p> <p>Il sera en relation étroite avec le chef de projet opérationnel de la cité éducative.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le coordonnateur REP met en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire. <p>Ses missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui au pilotage du réseau d'éducation prioritaire ; • Accompagnement de la mise en œuvre pédagogique du projet de réseau ; • Développement du partenariat en cohérence avec le projet de réseau ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le chef de projet opérationnel Cité éducative a pour mission de : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration de la stratégie de fonctionnement et de développement de la cité éducative ; • Accompagner le pilotage des actions, avec les différents partenaires et participer à la fluidité de l'action et de la communication interinstitutionnelle ; • Coordonner et assurer l'animation d'un réseau d'acteurs, en lien avec les différents partenaires et en étroite collaboration avec le CPO Cité éducative ; <p>Il est le référent pour les actions concernant les établissements scolaires.</p>
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonnateur REP : <ul style="list-style-type: none"> • Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degré) ; • Accompagner les équipes d'école et de collège ; • Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau ; • Aider à l'organisation et à l'animation pédagogique du réseau ; • Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles ; • Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire ; • Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville ; • Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité ; ➤ Chef de projet opérationnel Cité éducative : <ul style="list-style-type: none"> • Construire des ressources diagnostics ; • Coconstruire des actions pour les 0 à 25 ans et plus spécifiquement ciblant le public scolaire, dans tous les temps de l'enfant et du jeune ; • Suivre et évaluer les actions mises en œuvre ; • Mettre à jour les bases de données et les outils de suivi ; 	

CONTEXTE ADMINISTRATIF		<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte, communiquer sur l'évolution du projet de la cité éducative ; • Etablir une veille sur les dispositifs, les acteurs clefs et les projets phares du territoire ; <p>Il pourra être amené à assurer la représentation en cas d'absence du chef de file sur le territoire.</p>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1^{er} degré et 2nd degré ; • Bonne compréhension de l'organisation des collectivités territoriales et des services de l'Etat ; • Connaissance du fonctionnement associatif ; • Capacité à travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie sur les tâches opérationnelles ; • Aptitude à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés ; • Savoir adopter une posture professionnelle adaptée ; • Bonnes compétences rédactionnelles et oratoires ; • Bonne maîtrise des outils numériques ;
	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
	NOMINATION	Poste à temps complet. Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	<p>IEN Martigues : ce.0131314h@ac-aix-marseille.fr Principal du collège Paul Eluard : ce.0132322d@ac-aix-marseille.fr Chef de fil cité éducative : christophe.catinaud@ac-aix-marseille.fr</p>